

Étymologies

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin du Glossaire des patois de la Suisse romande**

Band (Jahr): **13 (1914)**

Heft 4

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ÉTYMOLOGIES

1. Bridel : *menau*, *menantho*, « vieillard ».

Le *Glossaire* de Bridel contient un certain nombre de mots qui restent isolés au milieu des matériaux du *Glossaire romand*, en dépit des recherches systématiques poursuivies dans toutes les régions de la Suisse française. Ainsi une seule fiche est venue accompagner celle qui reproduit ce texte du doyen (imprimé de 1866) : « MENAU, MENANTHO, *s. m.* vieillard. C'est un nom honorifique qu'on donne aux anciens du peuple. Voy. ANTHOU (Pays-d'Enhaut). » Cette fiche provient du vocabulaire manuscrit du doyen Henchoz de Rossinière, qui a servi de source à Bridel, et où on lit : « *Menau* (vieilli) répond assez à *sieur* en y joignant l'idée d'un certain âge. Au moins il paraît que cette qualification supposait chez celui auquel elle s'appliquait quelque titre au respect. » Sous ANTHOU nous trouvons dans Bridel : « Un vieillard, un quidam, la personne que vous savez. Dans le Pays-d'Enhaut on le joint par honneur au prénom : *Anthou Pierro. L. antiquus.* — *Auilo*, dans les îles Philippines, signifie ancêtre, vieillard. » Cette fois encore, le doyen ne donne qu'une rédaction abrégée de l'ouvrage de son ancien voisin et collègue Henchoz, qui dit : « Subst. sans genre, mais qui pourtant s'applique plus souvent aux femmes. C'est le nom burlesque par lequel on désigne une personne que l'on ne daigne pas honorer de son nom, mais qui est assez connue de celle à qui l'on parle pour qu'elle ne puisse pas s'y méprendre. *C'est l'a.* veut dire *c'est vous savez bien qui*. Un mari donne souvent ce nom à sa femme, cependant cette expression tend à disparaître, on la faisait suivre du nom de baptême *l'a. Piéro* ; *l'a. Jeanne* comme le *quidam* Pierre, etc. Il s'y joint en même temps quelque idée de vieillesse, mais plutôt sous le rapport de la caducité que des droits au respect. »

Il s'agit donc d'un terme désigné comme vieilli dès le commencement du XIX^me siècle ; il n'est pas étonnant que nous ne l'ayons plus retrouvé dans le parler vivant. Les mots de ce

genre ne manqueront pas de causer de l'embarras au moment de la rédaction de nos multiples matériaux; mais heureusement nous ne sommes pas les seuls qui s'en soient occupés, et deux moyens de contrôle nous prêteront leur appui : notre connaissance exacte de la phonétique locale et la présence d'expressions analogues dans d'autres contrées. Voyons s'il est possible d'en tirer parti pour l'explication de *menau*, *menantho*.

Comme Favrat n'a pas rendu textuellement le manuscrit de Bridel qu'il avait sous les yeux, et qu'il en existe un autre, plus ancien et souvent aussi plus sûr, il est bon d'y avoir recours en pareil cas. Or, le premier en date des manuscrits donne sous *menau*, *menantho* la définition : « vieillard **respecté** : c'est un titre donné à l'âge avancé. » Cela change la question : ces mots ne désignent pas le vieillard comme tel, mais sont un titre d'honneur qu'on lui donne. C'est par erreur que Bridel, et par conséquent son éditeur, suppriment ensuite le mot *respecté* dans la première définition.

L'attribution au Pays-d'Enhaut nous met en présence d'une phonétique spéciale qui nous fait vite reconnaître dans *antho* une ancienne forme du mot *oncle*¹. En effet le groupe *ou* y donnait autrefois régulièrement *an* : sponda — *epanda*, exponere — *epandre*, frontem — *fran*, pontem — *pan*, tondere — *tandre*, — submonere — *chemandre*², etc. Le groupe *cl* après consonne aboutit à *ð*, que Henchoz transcrivait par un signe spécial et que Bridel rendait par *th* : masculus — *māðo*, misculare — *meda*, sarculare — *cherða*², etc. Le vocabulaire manuscrit de Dumur confirme cette étymologie en donnant sous *onklyo*, *oncle* : « titre honorifique que l'on donne à la campagne aux personnes âgées, à qui celui de *monsieur* ne conviendrait pas tout-à-fait. » Voir encore Bridel, sous *onkllo*. Dans le *Glossaire* de Moratel, également inédit, se trouve sous *anthou* une copie de Bridel, avec la mention : « Je crois que c'est simplement le mot *onhllou*, qui s'emploie dans les mêmes sens. » Nous possédons -enfin un exemplaire du *Glossaire* de Bridel, annoté par M. Cornu à Cuves (Pays-d'Enhaut), vers 1870; notre savant

¹ Et Bridel allait chercher un terme de comparaison aux îles Philippines!

² J'emprunte ces exemples à la dissertation de doctorat inédite sur la phonétique du Pays-d'Enhaut de M. Cornu, qui a bien voulu la mettre à notre disposition.

collègue indique, en regard de *anthou*, la forme *onho* comme étant celle de ce village. Il a aussi retrouvé *mounonho* à Cuves, et *mānonho* à Château-d'Ex. Le premier élément n'est pas autre chose que l'adj. poss. *mon*.

Quant à *menau*, à l'aide de la forme valaisanne actuelle *aou*, *oncle*, qui s'emploie dans les vallées d'Hérens et d'Anniviers, on y reconnaît également un dérivé du latin *avus*, c'est-à-dire *avolus*, ancien concurrent de *avunculus*. Cette forme doit avoir eu autrefois un domaine plus étendu.

La seule chose qui fasse encore difficulté est qu'on ait ajouté *anthou* (lire *antho*) à des noms de femmes, et même de préférence, au dire du doyen Henchoz. A-t-il confondu *antho* et *anta* (*amita*), qui devait être la vieille forme pour *tante*¹? Ou aurait-on réellement généralisé la forme masculine? C'est ce qu'il est malaisé d'élucider aujourd'hui.

2. Bridel : *felhaua*, « petite saucisse attachée à une plus grande. »

Bien que cet article soit suivi immédiatement de celui-ci : *fethaua*, *fetheula*, *s. f.* filleule, le lecteur de Bridel ne remarque peut-être pas qu'il s'agit les deux fois d'un seul et même mot, pris dans des acceptions diverses, le rapport entre la grande et la petite saucisse ayant été considéré, par métaphore, comme celui d'une marraine à sa filleule. On donne ce nom aussi, dans nos patois, à de jeunes pousses de vigne, à des rejets d'œillet, d'artichaut, etc. En Gruyère, *filyāla* désigne en outre un petit fromage qu'on fait avec un reste de lait. Ailleurs *falyon* (*filius* + suffixe dim. -one), *fādon*, *fādon*, etc., signifie tantôt l'un, tantôt l'autre, ou les deux (petit fromage ou tige adventice). Bridel a eu le tort de ne pas réunir les articles, de laisser à peine deviner la vraie prononciation, qui est *fādaola* (ainsi à Rossinière) et de donner la correspondance patoise du français *filleule* sous un accoutrement phonétique trop local et trop bizarre, sans en indiquer la provenance. La forme commune vaudoise serait *fālyaoula*. On voit que le *Glossaire romand* aura beaucoup de choses à mettre au point. L. GAUCHAT.

¹ Elle est encore usitée en Valais.

